

Comparatif CEFA et IFAPME

La formation en alternance est une alternative à l'enseignement de plein exercice. Ce type d'enseignement propose de combiner la formation générale et la pratique professionnelle. L'étudiant acquiert des compétences professionnelles en alternance dans un centre de formation ou une école et sur un lieu de travail. Ce type d'enseignement est principalement organisé par l'IFAPME et les CEFA. Mais qu'est-ce qui les différencie ?

CEFA	IFAPME
Conditions d'admissions	
Avoir 15 ans et avoir fréquenté deux années complètes dans le 1er degré ou avoir au moins 16 ans accomplis sans condition.	Avoir 15 ans et avoir fréquenté deux années complètes dans le 1er degré. Attention, selon le type d'enseignement (professionnel ou spécialisé), d'autres conditions sont également à remplir. N'hésite pas à contacter le centre Infor'Jeunes Huy pour plus d'infos !
Temps de formation	
Art. 49 Même durée que dans l'enseignement professionnel de plein exercice : 4 ans (3 ^e , 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e année) Possibilité de faire une 7 ^e année pour obtenir le CESS. Art. 45 Généralement 2 ans, avec une éventuelle possibilité d'intégrer la 5 ^e professionnelle.	3 ans
Temps de formation hebdomadaire	
3 jours en entreprise + 2 jours de cours théoriques et pratiques 4 jours en dernière année Total = 38h/semaine	3 ou 4 jour en entreprise + 1 ou 2 jours de cours théoriques et pratiques Total = 38h/semaine
Quand s'inscrire ?	
Toute l'année tant qu'il y a de la place dans l'option choisie ¹	Toute l'année, dès que l'on a signé un contrat ²

¹ Attention, plus tu t'inscris tard au CEFA, plus tu auras difficile pour trouver un stage et donc de réussir ton année

² Pour obtenir une demande de conclusion de contrat d'apprentissage, il faut au préalable rencontrer un délégué à la tutelle.

Certains CEFA organisent une séance d'information obligatoire et une rencontre avec le responsable de la section et l'accompagnateur emploi.	<ul style="list-style-type: none"> - Si le contrat est signé avant le 31/12, tu peux suivre les cours. - Si le contrat est signé après le 31/12, tu travailles 5 jours en entreprises et tu commences les cours l'année suivante
Obtention du CESS	
Via une 7 ^e année ou via la promotion sociale	Via la promotion sociale
Diplômes obtenus	
Art. 49 Certificat de qualification de 6 ^e ou de 7 ^e année (CQ6-CQ7), Certificat d'études de 6 ^e professionnel (CE6P) et/ou Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (CESS) Art. 45 Certificat de qualification spécifique (CQS) ou, mais moins courant, attestation de compétences professionnelles (ACP)	Certificat d'apprentissage homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles et son descriptif Europass. Certaines formations débouchent sur un Certificat d'apprentissage correspondant au Certificat de l'enseignement de plein exercice (CQ).
Statut d'occupation	
Statut d'étudiant et/ou travailleur (Convention Premier Emploi (CPE) de type 2)	Statut d'apprenti (ne donne pas la possibilité de faire des jobs étudiants)
Le contrat	
Depuis le 01/09/2015, un nouveau contrat de formation en alternance est mis en circulation. Il remplace le contrat d'apprentissage des Classes moyennes et la convention d'insertion socioprofessionnelle (CISP). La convention de stages des Classes moyennes (pour l'IFAPME), le contrat d'apprentissage industriel (CAI) et la convention d'immersion professionnelle (CIP) (pour les CEFA) continuent d'exister.	
La rémunération	
La rétribution forfaitaire et se calcule en fonction du niveau de compétences, il existe trois niveaux de compétences : A-B-C. Le montant de la rétribution garanti à ta famille, même si tu es majeur, le maintien des allocations familiale. Niveau A : minimum 17% du RMMG ³ , soit € 260, 43; Niveau B : minimum 24% du RMMG, soit € 367,66; Niveau C : minimum 32% du RMMG, soit € 490, 22.	
Liste des formations	
http://www.cefaliege.be/formations/	http://www.ifapme.be/formations-a-un-metier/trouver-une-formation-a-un-metier/catalogue-des-formationen-a-un-metier.html

³ Revenu minimum mensuel moyen garanti